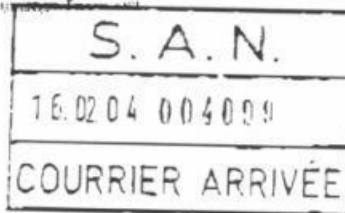




CENTRE DES IMPOTS FONCIER
Affaires Foncières et Domaniales
Avenue de la Cible
13626 AIX EN PROVENCE cédex 1
☎ 04.42.37.54.36
☎ 04.42.37.54.08


✉ bdom.aix-en-provence@dgi.finances.gouv.fr



Monsieur le Président
SAN OUEST PROVENCE
Chemin du Rouquier
13808 - ISTRES Cedex



Pour le Président de
San Ouest Provence
et par délégation


Le Vice Président
Patrice GOUIN

AVIS n° 2004-039V0307

Affaire suivie par: M. CAUVIN

✉ andre.cauvin@dgi.finances.gouv.fr

Objet : Commune de Fos sur Mer.
Estimation immobilière.

Vos Réf. : v/lettre du 29/01/2004.

Aix-en-Provence, le 12/02/2004

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité l'estimation de l'ensemble des terrains d'assiette des équipements publics de la ZAC LAZET 1, cadastré section B n°31-32-2823-2824-2825 pour une superficie totale de 410397m², propriété de la Commune de Fos sur Mer.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien dont il s'agit, présumé libre de toute location ou occupation, est de l'ordre de:

123 120 € H.T.

(CENT VINGT TROIS MILLE CENT VINGTS EUROS HORS TAXES)

Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Au surplus, cet avis n'est valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur des Services Fiscaux,
par délégation
l'Inspecteur,



André CAUVIN